

**Province de Québec**  
**Municipalité de Chartierville**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 3 juin 2024 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire Denis Dion.

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseillère poste #1  
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2  
M. Frédéric Landry, conseiller poste #4  
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5  
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

Absent : M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

**24-4088**

Il est proposé par M Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 mai 2024.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - 8.1. Résolution – Entente de service aux sinistrés - Croix rouge
  - 8.2. Résolution – Offre de service SPA
  - 8.3. Résolution – Emplois saisonniers
  - 8.4. Résolution – Vente pour taxes – signataire
  - 8.5. Résolution – Achat terrain Fabrique
  - 8.6. Résolution – Démission et nomination comité des Loisirs
  - 8.7. Résolution – Appui - dénonciation des fermetures des caisses Desjardins
  - 8.8. Résolution – Appui financier – CAB Fêtes des bénévoles
  - 8.9. Résolution – Contrat débroussaillage
  - 8.10. Résolution – Panneau Vélos Eldorado
  - 8.11. Résolution – Dos d'âne
  - 8.12. Résolution – Appui financier Club Quad
  - 8.13. Résolution – Location conteneur Roll-Off (matériaux de construction)
  - 8.14. Résolution – Achat ordinateur portable DG
  - 8.15. Dépôt – Rapport du maire
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

**3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour**

Aucune question n'est posée.

**4. Adoption du procès-verbal :**

**24-4089**

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 mai 2024.

**5. Adoption des revenus & dépenses :**

**24-4090**

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024 pour un total des dépenses d'une somme de 89 405,03 \$ et un total des revenus d'une somme de 208 092,04 \$.

## **6. Rapport du Maire :**

Le maire Denis Dion annonce l'obtention de l'aide financière de 175 000 \$ pour la phase 2 des pistes de Vélos Eldorado par Le fond du grand mouvement Desjardins ainsi qu'un montant de 11 758 \$ pour l'installation de 2 radars de vitesse.

M. Dion donne de l'information quant à la possibilité que la municipalité de Newport se joigne à l'entente intermunicipale pour la collecte des déchets, pour le remplacement des dos d'âne sur le chemin Saint-Paul. Aussi, celui-ci fait une mise au point concernant les nouveaux bâtiments ajoutés par M. Lauzon à l'extérieur du lot de la halte routière et les améliorations prévues par la municipalité. Finalement, M. Dion explique que la MRC du Haut-Saint-François ne desservira plus les municipalités par leur fibre optique, chaque municipalité devra trouver un nouveau fournisseur pour la téléphonie et l'internet.

## **7. Rapport des comités ad hoc :**

M. Frédéric Landry fait un retour sur l'activité de lancement des pistes de vélo de montagne Vélos Eldorado, que les gens ont spécialement apprécié le tracé des pistes et le prêt de vélos de montagne pour la journée. De plus, M. Landry explique qu'il travaille présentement à la conception d'un panneau d'interprétation sur l'histoire de la frontière canado américaine.

M. Claude Sévigny annonce l'activité pour le lancement de la saison touristique du Haut-Saint-François le 12 juin prochain et qu'il est à compléter le balisement du sentier de retour au Sentier du Ruisseau Mining.

Mme Lise Bellehumeur informe que les préparatifs pour l'organisation des activités pour la Fête Nationale sont tous complétés sauf pour le tournoi de Dek Hockey, à date, aucune équipe s'est inscrite.

M. Simon Lafrenière annonce l'épandage du calcium liquide sur les chemins de gravier municipaux pour le 14 juin.

## **8. Informations, correspondances et demandes diverses :**

### *8.1. Résolution – Entente de service aux sinistrés - Croix rouge*

**24-4091**

ATTENDU QUE les villes/municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile et la Loi sur les cités et villes ;

ATTENDU QUE les villes/municipalités doivent protéger la vie, la santé et l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres ;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix- Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire ;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire, conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté ;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptibles d'aider et de supporter les villes/municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles ;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de Chartierville et de la Croix-Rouge de signer une nouvelle entente ;

ATTENDU QUE la contribution annuelle de la Municipalité de Chartierville sera de 225 \$ par an pour une période de 3 ans;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Simon Lafrenière  
APPUYÉ PAR M. Claude Sévigny

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'AUTORISER le maire et la directrice générale de la Municipalité de Chartierville à signer la lettre d'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge pour une période de 3 ans à compter de la date de 3 juillet 2024 par les représentants de la Municipalité de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

**24-4092**

*8.2. Résolution – Offre de service SPA*

Attendu que la Municipalité de Chartierville souhaite offrir des services éthiques relativement aux animaux, dans le respect des citoyens et des animaux.

Attendu que La Société Protectrice des Animaux est un organisme à but non lucratif voué à la protection des animaux qui offre un service de contrôle et de protection des animaux de compagnie aux Municipalités depuis 1978.

Attendu que par la présente entente, les parties souhaitent travailler en partenariat aux fins notamment :

- d'améliorer l'harmonie devant exister dans la cohabitation entre les humains et les animaux;
- de prévenir les agressions canines envers les humains et autres animaux ciblés;
- de diminuer l'euthanasie inutile d'animaux adoptables;
- de gérer les situations problématiques.

Attendu que La Société préconise une approche préventive à une approche coercitive en privilégiant l'information, l'éducation et la collaboration des citoyens.

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Claude Sévigny

Que les parties ont convenu de consigner par écrit et formellement les conditions et modalités régissant leur relation.

Que le conseil municipal de la municipalité de Chartierville autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente.

Adopté à l'unanimité

**24-4093**

*8.3. Résolution – Emplois saisonniers*

Attendu que des affichages pour les postes d'emploi saisonnier de la municipalité ont été publiés;

Attendu que le comité des ressources humaines a procédé aux entretiens d'embauche et qu'un candidat pour chaque poste rencontré, a fait l'objet d'une recommandation favorable au Conseil;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur;

Que le conseil municipal de Chartierville confirme l'embauche des candidats suivants :

- Mme Thérèse Chouinard, coordonnatrice CIMO
- Mlle Laura-Lee Landry, guide animatrice CIMO
- Mlle Amélie Roy, guide animatrice CICM

Adopté à la majorité

**24-4094**

*8.4. Résolution – Vente pour taxes – signataire*

Attendu que l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q.A., chapitre C-27.1) oblige la greffière-trésorière, au cours du mois d'août, à préparer une liste des propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière à transmettre le nom des propriétaires pour non-paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François et mandate celle-ci à procéder à la vente. Il est aussi résolu de nommer le maire M. Denis Dion à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente qui se tiendra le deuxième jeudi novembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

**24-4095**

*8.5. Résolution – Achat terrain Fabrique*

Il est proposé par M. Frédéric Landry

Appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville accepte de payer la facture de l'arpentage du lot 5 403 957 appartenant à la Paroisse Saint-Joseph-des-Monts afin de diviser le lot initial 5 403 957 pour séparer le bâtiment de l'église du cimetière et créer un 3<sup>e</sup> lot adjacent au cimetière et au lot 6 476 669 appartenant à la Municipalité de Chartierville.

Que la municipalité de Chartierville se portera acquéreur du futur lot adjacent au lot 6 476 669 appartenant à la municipalité.

Adopté à l'unanimité

**24-4096**

*8.6. Résolution – Démission et nomination comité des Loisirs*

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé d'accepter la démission de M. Sylvain Audet du comité des Loisirs de Chartierville et d'accepter la nomination de Mme Pamela Singer au comité des Loisirs de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

**24-4097**

*8.7. Résolution – Appui - dénonciation des fermetures des caisses Desjardins*

Attendu que la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans notre ville/municipalité/MRC compromet l'accès à l'argent comptant pour de nombreux résidents de notre ville/municipalité/MRC ;

Attendu que près de 1600 membres Desjardins de tout le Québec ont signé une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation ;

Attendu que notre ville/municipalité/MRC souhaite soutenir la résolution no. 240307 de la municipalité de Saint-Gervais et la résolution no. C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de notre ville/municipalité/MRC à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins ;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Frédéric Landry

Que le conseil municipal de Chartierville joint sa signature à celle des près de 1600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour les résidents de notre communauté.

Il est également accepté que cette résolution soit transmise avec la lettre des membres Desjardins à M. Guy Cormier ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration du Mouvement Desjardins.

Adopté à l'unanimité

**24-4098**

*8.8. Résolution – Appui financier – CAB Fête des bénévoles*

Attendu que le Centre d'actions bénévoles (CAB) a fait parvenir une demande d'appui financier pour la réalisation de la Fête des bénévoles du Haut-Saint-François;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville accorde un montant de 100 \$ pour la réalisation de la Fête des bénévoles de la MRC du Haut-Saint-François organisée par le Centre d'Action des bénévoles du Haut-Saint-François.

Adopté à l'unanimité

**24-4099**

*8.9. Résolution – Contrat débroussaillage*

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accorder le contrat pour le fauchage/débroussaillage des chemins municipaux de la municipalité de Chartierville au montant de 4 119 \$ taxes en sus pour le contrat.

Adopté à l'unanimité

- 24-4100** *8.10. Résolution – Panneau Vélos Eldorado*  
Attendu qu’une aide financière est accordée pour la construction d’un panneau pour le projet Vélos Eldorado;
- Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé M. Claude Sévigny
- Que le conseil municipal de Chartierville accepte la soumission d’Ébénisterie Patrick Goyette pour la construction d’un panneau pour Vélos Eldorado au montant de 1 300 \$ taxes en sus.
- Adopté à l’unanimité
- 24-4101** *8.11. Résolution – Dos d’âne*  
Attendu que la municipalité de Chartierville reconnaît que le mauvais modèle de dos d’âne a été installé;
- Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny
- Que le conseil municipal autorise le retrait des dos d’âne existant;
- Que le conseil municipal s’engage à trouver une alternative afin de ralentir la vitesse sur le chemin Saint-Paul.
- Adopté à l’unanimité
- 24-4102** *8.12. Résolution – Appui financier Club Quad*  
Attendu que le Club Quad du Mont Mégantic a fait parvenir une demande d’appui financier pour la réalisation de leur Festi Quad 2024;
- Il est proposé par Joane Dubé, appuyé par M. Claude Sévigny
- Que le conseil municipal de Chartierville accorde un appui financier de 100 \$ pour l’organisation du Festi Quad 2024.
- Adopté à la majorité
- 24-4103** *8.13. Résolution – Location conteneur Roll-Off (matériaux de construction)*  
Attendu la hausse du coût pour la location, le transport et la disposition des matériaux du service du conteneur roll-off;
- Attendu que la compagnie Services Sanitaires Denis Fortier est la seule à offrir ce service sur appel;
- Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Simon Lafrenière
- Que le conseil municipal de Chartierville offre encore une fois cette année (2024) le service du conteneur roll-off pour les matériaux de construction des travaux mineurs de ses citoyens;
- Que pour le moment, 3 conteneurs soient autorisés : un pour le mois de juin, un pour le mois de juillet et un pour le mois d’août;
- Que la commande d’un quatrième conteneur soit autorisée seulement s’il reste des fonds au poste budgétaire du conteneur roll-off pour l’année 2024.
- 24-4104** *8.14. Résolution – Achat ordinateur portable DG*  
Attendu que la direction générale ne possède pas d’ordinateur portable;
- Attendu que le conseil municipal juge opportun que la direction générale se procure un portable afin de compléter son rendement au travail surtout lors des rencontres de travail du conseil municipal et des autres comités;
- Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Simon Lafrenière
- Adopté à l’unanimité
- 24-4105** *8.15. Dépôt – Rapport du maire*  
Sur la proposition de Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry  
Le maire Denis Dion dépose son rapport sur la situation financière 2023 de la municipalité. Une copie sera transmise par la poste aux citoyens et est disponible sur demande au bureau municipal.
- Adopté à l’unanimité

## 9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 59 :

1. Aviez-vous réfléchi à la gestion des eaux sur le chemin Saint-Paul?
2. Aviez-vous réfléchi à une solution pour palier à la perte du dépanneur?
3. Allez-vous faire l'entretien du Parc Riverain?
4. Où sera la sortie de la boucle du sentier du Ruisseau Mining?

La période de question est close à 20 h 11.

**10. Affaires nouvelles :**

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

**11. Levée de la séance :**

La séance est levée à 20 h 11 par M. Frédéric Landry.

**24-4106**

Denis Dion  
Maire

Paméla Blais  
Directrice générale et greffière trésorière

